



Breublens Info avril 2026

INVITATION

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à un apéritif convivial pour célébrer le renouvellement des autorités communales pour la législature 2026-2031

mercredi 29 avril 2026 dès 18h00
à la salle communale, rue du Pressoir 1

Les membres de la Municipalité actuelle ainsi que les nouveaux élus qui entreront en fonction le 1er juillet 2026 seront présents.
Une occasion propice aux rencontres et échanges en toute convivialité.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux à cette occasion !

La Municipalité

LE HERISSON



Elu Animal de l'année 2026 par Pro Natura, le hérisson, présent sur le territoire suisse depuis 20'000 ans, figure sur la liste rouge des espèces potentiellement menacées depuis 2022. Les activités humaines représentent les principales menaces pour ce petit mammifère sympathique, discret et timide, qui se roule en boule quand il se sent menacé.

Il est l'ami des jardiniers, car il raffole d'insectes, de vers et de limaces, qu'il chasse dès la tombée de la nuit. Lors de ces sorties nocturnes, il parcourt en moyenne près d'un kilomètre et doit affronter de multiples dangers : traverser des routes, contourner des obstacles et se méfier des nombreux pièges, comme les escaliers menant aux caves, les piscines ou les soupiraux. Et même nos paisibles jardins ne sont plus sans danger pour lui depuis l'apparition des tondeuses robots. Avec le retour des beaux jours, ces engins vont reprendre du service.

Pour éviter des accidents souvent mortels pour le hérisson, il est vivement recommandé d'utiliser ce genre de tondeuse uniquement pendant la journée.

**Adaptez
les heures
de votre
robot
tondeuse**



AGENDA

Assermentation des nouvelles autorités, législature 2026-2031, par M. le Préfet :
- Mardi 2 juin 2026 à 21h00 à la salle communale

Conseil général :

- Mardi 23 juin 2026 à 20h00 à la salle communale